

privileges des députés en se lançant dans une explication de ce qui s'est produit dans le passé. Nous étions tous ici et nous savons très bien ce qui s'est passé...

(Texte)

M. Tremblay: Vous pouvez consulter M. Lesage...

(Traduction)

L'hon. M. Pickersgill: ...et si le ministre veut profiter...

M. Tremblay: Vous pouvez consulter M. Lesage...

L'hon. M. Pickersgill: ...de cette occasion, nous n'avons pas la moindre objection. De fait, je serais très heureux d'apprendre d'avance les intentions du gouvernement sur ce qu'il compte faire dans l'avenir. Je ne pense pas qu'il soit opportun de nous lancer dans un débat sur une mesure prise il y a deux ans.

M. Argue: A propos du rappel au Règlement, monsieur le président, j'appuie les remarques du député de Bonavista-Twillingate. Je crois que la Chambre tient à ce que la plus longue session que nous ayons jamais eue se termine aujourd'hui ou demain. Le ministre des Finances aurait tort de vouloir passer outre au Règlement à seule fin d'ouvrir un débat sur la politique du gouvernement en ce qui concerne les subventions aux universités.

L'hon. M. Fleming: Monsieur le président, vous vous souvenez sans doute de mes premières remarques sur le sujet. Le sujet a été abordé dans le débat précédant la deuxième lecture...

M. Argue: Cela ne veut pas dire que ce soit réglementaire.

L'hon. M. Fleming: ...et personne n'a élevé une objection. A mon étonnement, cette intervention a fait grand bruit en dehors de la Chambre, dans les journaux et à la radio. Je conviens avec le député de Bonavista-Twillingate que le bill ne soulève pas ce sujet et je l'ai dit expressément dans mes remarques préliminaires. Le bill ne renferme rien à ce sujet, et on a voulu savoir pourquoi il en est ainsi. Peut-être mes observations ont-elles vraiment trait à un rappel au Règlement à propos de la pertinence. J'exposais simplement pourquoi la question déborde, à mon sens, le projet de loi. J'explique pourquoi celui-ci ne parle pas des subventions aux universités. Cette question fait l'objet d'autres bills et nous en discuterons une autre fois, lors de l'étude des crédits de l'année financière commençant le 1^{er} avril 1962. Loin de moi l'idée de susciter un débat sur cette question. J'ai insisté sur le fait qu'à mon sens la question est absolument étrangère au bill.

[L'hon. M. Pickersgill.]

Quant aux intentions du gouvernement, je me contenterai de la déclaration déjà faite à ce sujet. Il faudra évidemment qu'un projet de loi soit présenté à la prochaine session. Il serait prématuré d'indiquer maintenant ce que le gouvernement proposera en matière de subventions aux universités. Il est certain que les mesures qui seront présentées tiendront compte de la situation dans toute province où les universités ne profitent pas de ces subventions. C'est ce que nous avons fait en 1960, et il n'y a pas lieu de douter le moins du monde des intentions du gouvernement à cet égard. Nous avons précisé à ce moment-là que nous ne pouvions tolérer le maintien d'un état de choses...

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre invoque de nouveau le passé.

L'hon. M. Fleming: ...où les avantages de cette mesure allaient à neuf provinces seulement, alors que les dix provinces payaient des impôts. C'est toujours l'attitude du gouvernement. J'espère que la question pourra être considérée comme classée si je donne la ferme assurance qu'à l'égard de toute disposition qu'il sera appelé à adopter à propos de ces subventions, le Parlement sera invité en même temps à prévoir les mesures nécessaires pour toute province dont les universités décideront de ne pas recevoir ces subventions directement. J'appelle l'attention sur la lettre que le premier ministre a envoyée au premier ministre du Québec pour lui demander d'exposer ses vues et ses vœux à cet égard.

L'hon. M. Pickersgill: Je n'ai pas l'intention de me mêler du débat sur cette question, mais je tiens à faire une observation. Le ministre se souvient qu'à l'époque où cette mesure a été présentée à titre d'amendement à la loi, c'était là l'attitude que nous avons prise. Nous avons dit que c'était une question étrangère à cette affaire et qu'on aurait dû présenter une mesure législative portant exclusivement sur les subventions aux universités. Nonobstant tous ces renseignements, c'est toujours notre avis et je me réjouis que le ministre le partage.

L'hon. M. Fleming: Si l'honorable député veut bien me le permettre, j'aimerais dire bien clairement...

L'hon. M. Pickersgill: Il est très difficile de comprendre l'honorable ministre. C'est l'homme le plus incompris au Canada.

L'hon. M. Fleming: Je croyais que nous cherchions à éclaircir la situation. Quelles que soient les dispositions qu'on prenne, il faudra aussi présenter une mesure législative. Si l'arrangement prend une forme semblable à celui de 1960, il faudra évidemment en